

Étant donné que les autorités du Canadien National projettent de fermer plusieurs gares de ma circonscription et de les remplacer par un autre service désigné sous le nom de «servo-centre», puis-je demander à l'honorable ministre si la Commission canadiens des transports tiendra des séances publiques dans la région, afin de fournir aux intéressés la possibilité d'exposer leurs points de vue à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire si la rationalisation des servo-centres que préconisent les Chemins de fer nationaux du Canada relève de la Commission canadienne des transports. Je vais me renseigner et j'informerai ensuite le député du résultat de mes démarches.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA POPULATION INDIENNE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement ainsi qu'au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que le gouvernement du Québec a accordé des contrats de 20 millions de dollars pour la construction d'une route qui desservira le chantier de construction d'une centrale d'énergie électrique à la baie James, quelles dispositions le gouvernement fédéral a-t-il prises en vue de déterminer les effets que la construction de cette route produira sur l'environnement et d'assurer aux milliers de gens nés dans cette région les moyens d'existence qui pourraient être compromis?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien pourrait peut-être répondre à la dernière partie de la question. La province de Québec et le ministre fédéral de l'Environnement ont procédé conjointement à une étude des conséquences sur l'environnement. Les résultats préliminaires seront publiés dans un document qui doit paraître d'ici quelques semaines.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à la question de...

[Traduction]

M. Paproski: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je serais très reconnaissant au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de répondre à la dernière partie de la question, car elle est très importante.

M. l'Orateur: C'est ce que le ministre essayait de faire.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'étais déjà debout pour répondre à l'honorable député, et je suis heureux de lui dire que le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les Indiens se sont entendus pour qu'un conciliateur étudie les problèmes de tous les Indiens dans cette région et que le conciliateur en question a commencé son travail.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais donner la parole au député de Saint-Jean-Est. Comme nous allons bientôt

manquer de temps, les députés qui ont eu l'occasion de poser des questions cet après-midi pourraient peut-être attendre jusqu'à demain. Il se peut que le député veuille poser une question supplémentaire mais nous allons essayer de limiter ces questions aux prochaines huit ou neuf minutes.

M. Paproski: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je tenais à poser ma question supplémentaire uniquement parce que ces deux ministres seront absents demain et que je voulais profiter de leur présence ici. J'espère que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'assurera que les consultations avec les Indiens de cette région ne prendront pas la même tournure que celles avec les Indiens de l'Alberta et que nous ne nous trouverons pas en face des mêmes difficultés...

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Les Indiens du Québec ne sont pas dirigés comme ceux de l'Alberta.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Est a la parole.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LE RAPPORT DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION ATLANTIQUE—LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que le premier rapport du Conseil de développement de la région atlantique déposé à la Chambre le 7 avril, contenait d'importantes recommandations sur la stratégie du développement de cette région, puis-je demander au ministre s'il y a eu une politique de statuée à la suite de ces recommandations, et sinon, pour quelle raison?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, pas encore, monsieur l'Orateur.

M. McGrath: J'ai une question supplémentaire. Je demande au ministre si le gouvernement a l'intention d'adopter, en tout ou en partie, les recommandations du Conseil de développement de l'Atlantique.

L'hon. M. Marchand: Nous allons sûrement en adopter une partie, mais certainement pas toutes, monsieur l'Orateur.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD SUR LA PRODUCTION AUTOMOBILE ET LE LIBRE-ÉCHANGE—LA POSITION DU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. À la suite de la publication, dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, d'une lettre du président du comité des finances des États-Unis, M. Russell Long, où il réitère la position américaine, c'est-à-dire que l'accord sur l'automobile est un accord de libre-échange, et à la suite du communiqué